

## **MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX**

### **PROCEDURE ADAPTEE**

#### **COMMUNE DE AUSSAC VADALLE**

M. Maire

Vadalle

16 560 Aussac Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 - Fax : 09 72 31 00 94

[mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)

#### **Aménagement de la RD 115**

#### **Bourg d'AUSSAC**

### **2.1- Acte d'engagement**

**Lot :**

## **SOMMAIRE**

<b>POUVOIR ADJUDICATEUR-----</b>	<b>3</b>
<b>1    OBJET DU MARCHE -----</b>	<b>3</b>
<b>2    PROCEDURE -----</b>	<b>3</b>
<b>3    CANDIDAT CONTRACTANT – OPERATEUR ECONOMIQUE -----</b>	<b>5</b>
<b>4    MONTANT ESTIMATIF DU MARCHE -----</b>	<b>6</b>
<b>5    FORME DU PRIX -----</b>	<b>6</b>
<b>6    AVANCE -----</b>	<b>6</b>
<b>7    PAIEMENT-----</b>	<b>6</b>
<b>8    SOUS TRAITANCE-----</b>	<b>7</b>
<b>9    DUREE -----</b>	<b>7</b>
<b>10    LANGUE-----</b>	<b>8</b>

## **POUVOIR ADJUDICATEUR**

**Nom de l'organisme acheteur :**  
**COMMUNE DE AUSSAC VADALLE**

M. Maire  
Mairie Aussac Vadalle  
Vadalle  
16 560 Aussac Vadalle  
Tél : 05 45 20 61 60 - Fax : 09 72 31 00 94  
[mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)

**Correspondant de l'organisme acheteur – personne habilitée à signer le marché :** Le Maire – M. LIOT.

**Correspondant auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Monsieur le Maire.

**Comptable assignataire :** Centre des finances publiques - Trésorerie Municipale de Mansle

Les parties contractantes sont :

- d'une part : Mairie de AUSSAC VADALLE, désignée dans le présent Acte d'engagement par l'expression, « le maître d'ouvrage » et représentée par son Maire,
- d'autre part, le titulaire du marché désigné dans le présent Acte d'engagement par l'expression « l'entrepreneur ».

Pour la représentation du titulaire du marché, il est fait application de l'article 3.4 du CCAG – TRAVAUX.

### **1 OBJET DU MARCHE**

- Type de marché : Travaux
- Marché public de travaux de voirie et d'aménagement paysager.
- Marché public allotie conformément à l'article 12 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 comme suit :
  - ◆ Lot 1 : VRD
  - ◆ Lot 2 : Espaces verts et mobilier

### **2 PROCEDURE**

- Procédure adaptée - article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics –

- Procédure dématérialisée : articles 38 et 39 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

### **3 CANDIDAT CONTRACTANT – OPERATEUR ECONOMIQUE**

Je soussigné :

- agissant pour :

- mon propre compte
- pour le compte de la société

- Inscrite :

- \* au Registre du Commerce de (1).....
- \* au Répertoire des Métiers de (1).....

Numéro SIRET.....

En tant que mandataire (compléter l'annexe de répartition des coûts)

- du groupement solidaire \* :
- du groupement conjoint \* :

**\*RAYER LA MENTION INUTILE**

Pour l'ensemble des opérateurs économiques qui ont signé la lettre de candidature.

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,
- Après avoir établi et présenté les déclarations et documents prévus aux articles 48 à 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- M'engage sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations dans les conditions définies dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 4 MONTANT ESTIMATIF DU MARCHE

### Montant de l'OFFRE base

MONTANT en € HT :

TVA (en vigueur) :

MONTANT en € TTC :

### Montant de l'OFFRE retenue à notifier (à remplir par le maître d'ouvrage)

- **Montant hors taxe** :
- **TVA (taux de 20,00 %)** :
- **Montant TTC** :

**MONTANT en € TTC et EN LETTRES :**

## 5 FORME DU PRIX

Le marché est passé à prix unitaire.

## 6 AVANCE

Dans le cas d'une offre supérieure au seuil prévu à l'article 110 du Décret du 25 mars 2016 (50 000 € HT), le titulaire déclare :

- Renoncer à l'avance  
 Accepter l'avance prévue dans le Décret du 25 mars 2016.

Si aucune case n'est cochée, le titulaire est considéré comme avoir refusé l'avance.

## 7 PAIEMENT

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement mensuel du titulaire par le maître d'œuvre, art 13.2.2 du CCAG-TRAVAUX.

Ce délai pourra être modifié en fonction de l'évolution de la réglementation.

La mairie se libérera des sommes dues pour chaque facture, par virement administratif effectué sur le compte indiqué sur le RIB.

**Agrafer un R.I.B ci-dessous :**

## **8 SOUS TRAITANCE**

Référence réglementaire : Article 62 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 – Article 134 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Pour la présentation d'un sous-traitant (que ce soit au moment du dépôt de l'offre ou lors de l'exécution du marché), vous devez remplir une déclaration de sous-traitance. Pour cela vous pouvez télécharger le formulaire DC4 disponible à l'adresse suivante :

[http://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/dai/marches\\_publics/formulaires/DC/im\\_primes\\_dc/DC4.doc](http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/dai/marches_publics/formulaires/DC/im_primes_dc/DC4.doc)

## **9 DUREE**

Le marché prend effet à compter de la date de notification.

Les travaux sont d'une durée :

- de 3 mois (hors préparation de 4 semaines) pour le lot 1
- de 3 semaines pour le lot 2

Les travaux devraient débuter à partir du **1 octobre 2018 pour le lot 1 et du 15 novembre pour le lot 2**

Le démarrage et l'exécution des prestations font l'objet d'un ordre de service.

Tout démarrage de travaux initiaux ou supplémentaires sans ordre de service émis par le maître d'œuvre relève de la seule responsabilité de l'entrepreneur. Il ne pourra se prévaloir d'aucune indemnité ni rémunération pour des travaux exécutés sans ordre de service.

## 10 LANGUE

La langue utilisée pour le marché est le Français.

J'affirme sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes torts exclusifs ne pas tomber (que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas) sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Fait en un seul original,

A

Le

Signature et cachet du candidat – opérateur économique

*Mention manuscrite : "LU ET APPROUVE"*

**VISAS :**

Est acceptée la présente offre pour valoir **ACTE D'ENGAGEMENT**

A AUSSAC VADALLE, le \_\_\_\_\_

Le correspondant du pouvoir adjudicateur, personne responsable du marché

Le Maire,

M. Briand

Notifié par Lettre Recommandée, le :

Date de notification (date de réception de l'envoi par le titulaire) :

Le marché prend effet à la date de notification mentionnée ci-dessus.